



États Généraux DU DOMMAGE CORPOREL

Souffrance : de l'ombre à la lumière

21 NOVEMBRE 2013

Centre de Congrès

14 boulevard Carnot - 13100 Aix-en-Provence

PROGRAMME

8 h 30	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	10 h 40	PAUSE
9 h 00	MOTS D'ACCUEIL Catherine Jonathan-Duplaa, bâtonnier d'Aix-en-Provence Maryse Joissains-Masini, maire d'Aix-en-Provence Catherine Husson-Trochain, première présidente de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence	11 h 00	SOUFFRANCE ET DOULEUR PAR LES JURISTES Antoine Leca, professeur à l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille
9 h 30	DISCOURS D'OUVERTURE Paule Aboudaram, vice-présidente du Conseil national des barreaux Carole Champalaune, directrice des affaires civiles et du Sceau (ou son représentant)		RÉPARER LA SOUFFRANCE Gisèle Mor, avocate au barreau du Val d'Oise, ancien membre du Conseil national des barreaux
10 h 00	VARIATIONS PHILOSOPHIQUES AUTOUR DE LA SOUFFRANCE Jean-Baptiste Prévost, philosophe	11 h 40	SYNTHÈSE Philippe Brun, professeur à l'Université de Savoie
	LA SOUFFRANCE DANS LE PAYSAGE MÉDICAL Marc Girard, médecin et psychanalyste	12 h 00	DÉJEUNER
		14 h 00	ATELIERS
		17 h 15	PROPOS CONCLUSIFS ET PROSPECTIFS

LES ATELIERS DE FORMATION (au choix)

14 h 00 15 h 30	La souffrance dans la nomenclature des postes de préjudice LA SOUFFRANCE DE L'ÉVALUATION À LA RÉPARATION MODÉRATEUR : François Tendraïen, avocat au barreau d'Aix-en-Provence AVEC : Hélène Béjui-Hugues, délégué général de l'AREDOC Yves Tyrode, médecin expert près la CPI Benoît Guillon, avocat au barreau de Paris	15 h 40 17 h 15	La souffrance en situation LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL MODÉRATEUR : François Tendraïen, avocat au barreau d'Aix-en-Provence AVEC : Dominique Huez, médecin du travail, responsable de l'association Santé-Médecine du travail, consultation souffrance et travail CHU de Tours Benoît Mornet, conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux Gisèle Raynaud-Brémond, avocate au barreau d'Aix-en-Provence Rachel Saada, avocate au barreau de Paris
	LA PRISE EN COMPTE DE LA SOUFFRANCE APRÈS CONSOLIDATION MODÉRATEUR : Anna Leszczynski, avocate au barreau d'Aix-en-Provence AVEC : Amédée Baudouin, conseiller à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence Bernard Sériat-Gauthier, expert en chirurgie orthopédique et traumatologie devant la Cour d'appel et la Cour administrative d'appel d'Aix-en-Provence Eric Moutet, avocat au barreau d'Aix-en-Provence		LA SOUFFRANCE DES VICTIMES PAR RICOCHET MODÉRATEUR : Ghislaine Dejardin, avocate au barreau de Caen, ancien membre du Conseil national des barreaux AVEC : Nathalie Faussat, directeur du fonds de garantie des victimes d'actes de terrorismes et autres infractions (FGTI) Alain Lacour, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble Dominique Arcadio, avocat au barreau de Lyon

Inscriptions en ligne avant le 18 novembre 2013 sur www.cnb.avocat.fr

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire soit 7 heures de formation délivrées au cours de cette journée.

Pour plus d'informations :

Service communication du Conseil National des Barreaux, 22 rue de Londres 75009 Paris
Tél : 01 53 30 85 65 • Fax : 01 53 30 85 67 • Courriel : pressecm@cnb.avocat.fr

En partenariat avec :



Gazette du Palais

lextenso éditions